



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 FÉVRIER 2025 À 18 H 00 AU CENTRE
HARPELL, 60, RUE SAINT-PIERRE À SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE**

Les sujets inscrits à l'ordre du jour sont les suivants :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

02-053-25 Ouverture de la séance

02-054-25 Ordre du jour

2. Période de questions allouée aux personnes présentes et portant sur les sujets inscrits à l'ordre du jour

3. Administration et greffe

02-055-25 Opposition de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue à l'adoption par l'Agglomération de Montréal du Règlement autorisant un emprunt de 20 000 000\$ afin de financer l'acquisition de terrains dans le cadre du projet QUARTIER NAMUR-HIPPODROME et mandat au cabinet Prévost Fortin D'Aoust Avocats afin de déposer à la Cour supérieure une requête pour faire déclarer la nullité de ce règlement

4. Ressources humaines

02-056-25 Fin du lien d'emploi et fermeture de dossier – Employé numéro 326 (col bleu)

5. Dépôt de documents

6. Levée de la séance

02-057-25 Levée de la séance